



FR

COMMISSION DES FINANCES
96^{ème} session
Rome/distance, 12 octobre 2023

UNIDROIT 2023
C.F. (96) 4
Original: anglais
septembre 2023

**Point n° 6 de l'ordre du jour: Information sur les contributions extra-budgétaires
reçues au cours de l'année 2023 et sur leur utilisation
pour les activités et projets de l'Institut**

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Sommaire</i>	<i>Pour information des membres de la Commission des Finances</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Aucune</i>
<i>Document connexe</i>	<i>Aucun</i>

1. L'Annexe au présent document résume les contributions extra-budgétaires qui ont été reçues en 2023 ainsi que les dépenses qui ont été, ou seront, financées par elles. Il faut noter que d'autres apports, tels que l'organisation directe de réunions, la prise en charge de frais et les prestations de personnes extérieures à l'Institut, ne figurent pas dans le tableau.

2. Afin de faciliter la lecture et de mieux illustrer l'allocation des ressources, les informations se présentent sous la forme de tableaux indiquant, pour chaque activité ou projet, le solde reporté de l'exercice financier 2022, le cas échéant, le montant effectivement reçu en 2023, ou attendu d'ici la fin de l'année, ainsi que les dépenses réelles et prévues pour l'exercice 2023.

Description des contributions extra-budgétaires

3. Au cours des dernières années, l'Institut a réussi à obtenir des sources de financement supplémentaire de la part de tiers, notamment pour la mise en place d'un fonds général de bourses pour soutenir les stagiaires et les boursiers qui souhaitent venir faire des recherches à l'Institut. Le Secrétariat souhaite remercier tout particulièrement la République populaire de Chine pour le don généreux en 2023 de 18.000 € au Programme de bourses, de stages et de recherches d'UNIDROIT.

4. En 2023, le Secrétariat a reçu 98.648,93 € dans le cadre du Projet académique relatif à la Convention du Cap qui servira à couvrir les dépenses encourues pour soutenir des activités consacrées à l'étude et à la promotion de la Convention du Cap et de ses Protocoles, notamment la 12^{ème} Conférence académique annuelle de la Convention du Cap 2023.

5. Le Secrétariat a également bénéficié d'une généreuse subvention du Ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale (MAECI) d'un montant de 100.000 € pour l'organisation de la deuxième édition du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement (PIDD), auparavant Université internationale d'été. La deuxième édition, tenue du 5 juin au 7 juillet 2023, a accordé une attention particulière à la participation de ressortissants africains, en accord avec l'ambition de l'Institut d'accroître sa présence et le nombre de ses membres sur le continent africain, et a connu un énorme succès.

6. Par ailleurs, l'Institut a reçu en 2023, par l'intermédiaire de la Fondation UNIDROIT, un montant de 162.000 € provenant d'une fondation néerlandaise pour le projet de la Bibliothèque, qui vise à i) agrandir la Bibliothèque par la rénovation d'anciens espaces de stockage, ii) acheter de la littérature juridique actualisée, et iii) numériser des sections prioritaires de la collection de la Bibliothèque. Les travaux de rénovation pour l'agrandissement de la Bibliothèque ont été achevés avant l'été et les nouveaux espaces seront utilisés, entre autres, par le Centre de droit nordique nouvellement créé.

7. De plus, UNIDROIT a reçu une contribution de 25.000 € de la Banque d'Italie pour la deuxième édition du Programme de la Chaire UNIDROIT - Banque d'Italie, à l'appui du projet sur l'insolvabilité bancaire et d'autres projets de l'Institut revêtant un intérêt pour la banque centrale italienne. En particulier, il pourra être demandé au titulaire de la Chaire d'assister le Secrétariat dans ses nouveaux projets sur la nature juridique des crédits carbone volontaires et sur la loi applicable aux détentions et transferts transfrontières d'actifs numériques et de jetons.

ANNEXE

Informations sur les contributions extrabudgétaires d'UNIDROIT en 2023

Principes sur la compensation des instruments financiers	€	Solde initial	Recettes *	Dépenses **	Solde ***
Recettes					
Donateur Association des banques allemandes		281.39			281.39
Dépenses					
Total	€	281.39	0,00	0,00	281.39

UROLA - Prize	€	Solde initial	Recettes *	Dépenses **	Solde ***
Recettes					
Donateur United Rule of Law Appeal - Prize		8,799.56			8,799.56
Total	€	8,799.56	0,00	0,00	8,799.56

Promotion des instruments d'UNIDROIT	€	Solde initial	Recettes *	Dépenses **	Solde ***
Recettes					
Donateur Fondation d'UNIDROIT		15,002.60		6,619.02	8,383.58
Dépenses					
Total	€	15,002.60		6,619.02	8,383.58

Projet académique relatif à la Convention du Cap	€	Solde initial	Recettes *	Dépenses **	Solde ***
Recettes					
Donateur CTCAP		72.752.33	98.648,93	76.660,75	94,740.51
Total	€	72.752,33	98.648,93	76.660,75	94.740,51

Programme de bourses de recherche et de stages / Détachements / PIDD	€	Solde initial	Recettes *	Dépenses **	Solde ***
Recettes					
Donateurs Fond général des bourses		25.462,57	19.695,21	43.417,50	1.740,28
Bourse Sir Roy Goode		25.019,09	0.00	13.360,03	11.659,06
République populaire de Chine		64.333,56	18.000,00	26.652,41	55.381,15
Programme international pour le droit et le développement		7.753,37	100.000,00	89.440,37	18.313,00
Dépenses					
Total	€	122.568,59	137.695,21	173.170,31	87.093,49

Bibliothèque d'UNIDROIT	€	Solde initial	Recettes *	Dépenses **	Solde ***
Recettes					
Donateur Cabinets d'avocats italiens		10,113.99			10,113.99

Dépenses					
Achat de livres et de revues					
Total		10,113.99	0.00	0.00	10,113.99
MAECI	€	Solde initial	Recettes	Dépenses	Solde
FONDS CE Droit privé et agriculture		88.736,43		30.645,36	58.091,07
TRAVAUX PALAZZO ALDOBRANDINI		735.600,00			735.600,00
BANCA D'ITALIA Programme de la Chaire UNIDROIT - Banque d'Italie (Insolvabilité bancaire)	€		25.000,00		25.000,00
FONDATION d'UNIDROIT Projet de la Bibliothèque	€		162.000,00	96.171,64	65.828,36
TOTAL FINAL	€	1.053.854,89	423.344,14	383.267,08	1.093.931,95

* Estimation des recettes totales au 25 septembre 2023, y compris les sommes reportées de 2022

** Estimation des dépenses au 25 septembre 2023

*** Estimation du solde au 25 septembre 2023